

**Ordre du jour :**

**1 - Informations :**

- a) dépôt, signalement, diffusion et archivage des thèses sous forme électronique
- b) la recherche dans la L.O.L.F.
- c) la politique régionale de recherche

**2 – Contrat de partenariat et d'objectifs avec la Région Nord-Pas-de-Calais**

**3 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 24/03/05**

**4 - Liste des dérogations accordées en 2004-2005 : dispenses de DEA, dérogations à la durée de préparation du DEA, dérogations à la durée de préparation d'une thèse**

**5 - Demande CPER TAC EUCUE**

**6 - Demandes d'aide aux colloques**

**7 - Demande de B.Q.R.**

**8 - Projet CEDRE**

**9 - Désignation du Directeur de l'Ecole doctorale**

**10 - Questions diverses.**

**1 - Informations**

**a) dépôt, signalement, diffusion et archivage des thèses sous forme électronique**

Mme Mairesse et Mme Gordien expliquent les enjeux et modalités du dépôt, du signalement, de la diffusion et de l'archivage des thèses sous forme électronique.

**b) la recherche dans la Loi Organique relative aux Lois de Finances**

M. Dulion présente la L.O.L.F., qui entre en vigueur au 1er janvier 2006, mais dont la mise en place sera progressive. M. Mairesse, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie apporte des précisions : la L.O.L.F. n'est qu'un outil budgétaire et la traduction d'une conception politique.

**c) la politique régionale de recherche**

La Région Nord-Pas-de-Calais a une volonté forte d'augmenter son action dans la recherche, qui se manifeste par une augmentation des crédits de 50 %. Ses actions prioritaires sont :

- l'aide à la mobilité. La mobilité sortante est promue par des bourses finançant 4 à 4,5 mois par étudiant, bourses dont la répartition se fera entre les établissements en fonction du nombre d'étudiants et du pourcentage d'étudiants boursiers. La mobilité entrante est incitée par la création de 3 chaires internationales.

- le soutien à la recherche. Le Conseil Régional souhaite développer en Région une recherche d'excellence. Le contrat de partenariat et d'objectifs est un contrat pluriannuel pour la définition des objectifs, son annexe financière a un caractère annuel.

La Région a la volonté d'aider les différents aspects de la recherche : recherche en lettres et sciences humaines, recherche fondamentale et recherche appliquée / transfert. Les procédures et les formulaires des nouveaux dispositifs du Conseil Régional ont été diffusés par mail aux enseignants-chercheurs de l'U.V.H.C.

**2 - Contrat de partenariat et d'objectifs avec la Région Nord-Pas-de-Calais**

Mme Mairesse commente le projet distribué aux membres, premier du genre.

M. Monnoyer déplore les nouveaux délais pour communiquer au Conseil Régional le dossier des colloques pour lesquels une subvention est demandée : juin 2005 pour tous les colloques de 2006 !

Mme Mairesse approuve : une plus grande souplesse serait souhaitable. Mme Létard estime que cela doit être envisageable.

M. Morel n'a constaté aucun dispositif concernant le risque chômage des boursiers.

M. Millot approuve le dispositif des chaires internationales, très attractif, qui permet un financement de 3 ans.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le projet de contrat de partenariat et d'objectifs avec la Région Nord-Pas-de-Calais.

### **3 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 24/03/05**

M. Morel demande de corriger deux points :

- remplacer « (M. Morel signale que ) la mobilisation des fonctionnaires (de l'enseignement supérieur lors des journées d'action des 4 et 9 mars a été importante) » par « la mobilisation des personnels »  
et

- remplacer « (Il déplore la mise en place de l'Agence Nationale de la Recherche et) la baisse du nombre de postes » par « la baisse des publications de poste ».

Sous ces réserves, le compte rendu du Conseil scientifique du 24 mars 2005 est approuvé à l'unanimité.

### **4 - Liste des dérogations accordées en 2004-2005 : dispenses de DEA, dérogations à la durée de préparation du DEA, dérogations à la durée de préparation d'une thèse**

Mme Mairesse rappelle que l'arrêté du 25 avril 2002 rend nécessaire de soumettre ces listes au Conseil scientifique, et en fait une analyse statistique.

M. Gazalet souhaiterait savoir ultérieurement si le nombre de dérogations pour les non salariés est en hausse ou en baisse.

M. Millot signale qu'un nombre de 4 inscriptions n'est pas aberrant, 4 inscriptions ne signifiant pas forcément 4 ans de doctorat, mais parfois 3,5 ans. M. Nassar indique par ailleurs qu'avec l'INRA, il est inévitable d'avoir 4 inscriptions en thèse. M. Monnoyer signale que M. Tabloul ne fait pas partie du LME, contrairement à ce qui est indiqué dans les documents.

### **5 - Demande CPER TAC EUCUE : Evaluation des Usages dans des Contextes d'e-services Ubiquitaires et Evolutifs (responsable scientifique U.V.H.C. : Françoise Anceaux)**

Pour des raisons d'emploi du temps, M. Kolski a présenté cette demande en début de conseil. Le projet implique 3 équipes du LAMIH : PERCOTEC, ROI et RAIHM.

M. Gazalet, qui n'était pas présent à ce moment-là, souhaite ne pas prendre part au vote.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

### **6 - Demandes d'aide aux colloques**

Laboratoire(s) / Porteur(s)	Colloque / Dates	Demande d'aide au colloque en €	Proposition en €
CAMELIA Mme GROSSEL, M. HERBIN	Espace représenté, espace dénommé – géographie, cartographie, toponymie 13-15 octobre 2005	1000	1000
CRHICC Mme SANTINELLI	Répudiation, divorce, séparation : la rupture du lien conjugal du vivant des époux dans l'occident médiéval 17-18 novembre 2005	1500	1500

Après présentation des deux demandes par M. Herbin, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

### **7 - Demande de B.Q.R.**

Laboratoire / Demandeur	MOTIF	Demande en €	Proposition en €
CRESLE J.-C. HERRERAS	Fonctionnement du CRESLE en 2005	4000	4000

Après présentation du rapport d'activité du CRESLE et de ses projets, la proposition est approuvée à l'unanimité.

### **8 - Projet CEDRE : développement d'un laboratoire commun franco-libanais de recherche et de transfert dans le domaine du contrôle non destructif industriel**

M. Nassar présente ce projet qui implique l'IEMN-DOAE et l'Université de Balamand, au Liban.

Il est approuvé à l'unanimité.

## 9 - Désignation du Directeur de l'Ecole doctorale

M. Chabasse rappelle les termes de l'arrêté du 25 avril 2002 en la matière. Le Président propose M. Marc Gazalet en tant que Directeur de l'Ecole doctorale.

M. Gazalet présente son projet pour l'Ecole doctorale.

M. Gazalet quitte la pièce et ne prend donc pas part au vote. La proposition du Président Level de nommer M. Marc Gazalet Directeur de l'Ecole doctorale est approuvée à l'unanimité.

## 10 - Questions diverses

Mme Mairesse indique que le Président effectuera la présentation du rapport 2004 de Valutec au Conseil scientifique le 16 juin.

M. Morel indique que la communauté universitaire souhaite vivement une loi d'orientation et de programmation de la recherche, mais, s'il y a des choses intéressantes dans le projet, l'aspect « programmation » fait défaut. Une motion a été votée en conseil scientifique à Reims mettant en évidence les défauts de l'Agence Nationale de la Recherche. En outre, le dialogue a été rompu entre le gouvernement et l'association « Sauvons la recherche » et l'intersyndicale de la recherche, qui appellent à manifester le 20 mai.

Mme Mairesse rappelle le problème de financement de la documentation recherche, malgré les efforts importants des laboratoires qui ne peuvent se désabonner davantage. Mme Gordien signale qu'il manque 20000 € pour boucler le budget 2005. Mme Mairesse suggère aux laboratoires de regarder si les dépenses de documentation ne sont pas éligibles dans certains de leurs contrats. Pour le prochain contrat d'établissement, des crédits spécifiques sont demandés.

Valenciennes, le 6 juin 2005



M.-P. MAIRESSE

### Présidence du Conseil Scientifique : Mme MAIRESSE

#### Présents :

Collège A : Mme FOLLET  
MM. GAZALET (2<sup>ème</sup> partie du CS), HERRERAS, KASTELIK (jusqu'à 16H30), KOLSKI, LABRAGA, LOCHEGNIES, MONNOYER DE GALLAND

Collège C : MM. CAUFFRIEZ, DEBERNARD, DEQUIDT, DUQUENNOY

Collège D : M. MOREL

Collège E : MM. GARÇON, LEMOINE

Collège F : M. MOKRAB

Collège usagers : M. GUIOST

#### Collège personnalités extérieures :

Mme LÉTARD  
MM. DELBECQ, WAUTERS

#### Invités :

Mmes GORDIEN et LERICHE  
MM. CHABASSE, DESMET, DULION, HERBIN, HOUVENAGHEL, MAIRESSE, NASSAR

#### Ont donné pouvoir :

Mme MERVIEL à M. KASTELIK pour la 1<sup>ère</sup> partie du CS, puis à M. GAZALET  
M. GAZALET à M. KASTELIK pour la 1<sup>ère</sup> partie du CS  
M. KASTELIK à M. GAZALET à partir de 16H30  
M. HIRSCHI à M. HERRERAS  
M. TERRIER à M. HERRERAS  
Mme CARLIER-HEREMANS à M. DEBERNARD  
M. NYS à M. CAUFFRIEZ

#### Excusés :

M. CHEVALIER, DESRUMAUX